

L'INOÛI

DU

C O R P S

TEXTES

DENIS VASSE

. L'ENFANT OU LA VIOLENCE DE LA DEMANDE.
. LE HANDICAP ET LA QUESTION DE L'HOMME.

MAURO GUIDONI
SEMINAIRES

LE HANDICAP ET LA QUESTION DE L'HOMME

L'apparition du handicap dans une famille pose, de manière plus ou moins avouée, la question du responsable de la malformation ou de l'accident néonatal. Une enquête souvent implicitement accusatrice, remonte le long des lignées maternelle et paternelle pour chercher dans la fatalité génétique la raison de disculper l'individu parental. Même si elle veut être débarrassée de l'accusation, l'enquête médicale, objective, procède ainsi.

Personne ne saurait nier que l'apparition d'un handicap s'accompagne d'un sentiment de culpabilité chez les parents. Ce sentiment peut devenir intolérable, car, pour qu'il disparaisse et permette à la mère de vivre, d'une certaine manière, il faut que le handicap disparaisse. *Comme si le handicap était la cause de la culpabilité, et qu'en faisant disparaître la cause, on faisait disparaître l'effet.*

Or, le handicap est permanent, et il n'y a que deux manières de le faire disparaître :

- . soit ne pas vouloir le voir, et c'est la dénégation,
- . soit faire disparaître le handicapé, et c'est la reconnaissance d'un désir de mort à son endroit.

* * *

Le désir de mort et le sentiment de culpabilité

Commençons par le *désir de mort*. Il ne convient pas de pousser trop vite des hauts cris. Préférer qu'un enfant malformé ne soit jamais né et, par conséquent, qu'il vaudrait mieux qu'il meure, ne me semble pas quelque chose d'inhumain : ce serait le contraire qui le serait ! Mais s'il convient de pouvoir entendre ce qui tourne autour de la mort à ce propos, il ne convient pas de laisser croire que la solution est en elle, effectivement. Car provoquer la mort ou ne voir qu'en elle la solution - c'est-à-dire la vérité - ne fait qu'alimenter le sournois sentiment de culpabilité. On s'imagine pouvoir sortir du sentiment de culpabilité d'avoir donné la vie, *cette vie-là*, en se livrant à celui de donner la mort.

La vraie question est celle-ci : *comment un tel désir peut-il être déconnecté du sentiment de culpabilité d'avoir donné une vie non-vivable, doublé de celui de vouloir donner la mort pour être rétabli, si j'ose dire, dans le sens véritable du désir humain qui est le désir de l'Autre ?*

Il convient que le sentiment de culpabilité ne demeure pas ce qui fait agir et penser. Le travail qui reste à faire ici, consiste à retrouver les racines dans l'orgueil inconscient (*la fameuse toute-puissance*) et dans l'insupportable déception narcissique qu'entraîne sa blessure. Les effets de cette déception peuvent être repérés dans tout processus de génération, et ils sont toujours porteurs de mort.

* * *

Le lien pervers

En cherchant à se faire oublier de celui-là même qui en est le porteur, le sentiment de culpabilité contamine de son venin tous les actes de la vie quotidienne. Ce venin est l'ambivalence qui confond la haine et l'amour, l'hostilité et l'attention, le vrai et le faux. Les sentiments contraires deviennent indissociables, non triables. Cette confusion des

2

sentiments, à l'œuvre dans les attitudes qui font la vie quotidienne du handicapé et de son entourage, finit par devenir le lien le plus solide et le plus redoutable ; lien pervers en vérité, puisqu'il n'est plus le support de l'altérité du désir, mais celui d'une confusion qui ne discerne plus entre le sentiment de culpabilité qui ne veut pas être reconnu comme signe de l'orgueil, et le handicap qui demande à être reconnu comme signe ou comme médiation d'un autre sujet vivant.

Pour que ne demeure pas dans le vague ce lien du sentiment de culpabilité avec la blessure d'un orgueil qui voit sa toute-puissance imaginaire mise à mal, *quelqu'un doit pouvoir l'entendre sans juger celui qui en est le porteur et sans croire non plus, que c'est le handicap de l'enfant qui en est directement la cause.* Cette attitude est un travail considérable qui devrait *interdire l'approche des handicapés quand celle-ci n'est motivée que par la bonne volonté.* Cette approche déclenche toujours des réactions difficiles, agressives, qui suscitent des vexations, des contrariétés, des rejets, *de notre part.* Là est notre travail : pouvoir en souffrir sans répondre à ces réactions sur le mode de l'exaspération, est pourtant le seul signe que nous entendons vraiment *ce dont il s'agit* et que nous laissons tomber les discours et les scandales de couloir, *ceux que nous jouissons de raconter.*

Alors, me direz-vous, à quoi ou à qui, référer le sentiment de culpabilité pour que cesse de couler la source de l'ambivalence meurtrière ?

* * *

Le sentiment de culpabilité et l'orgueil caché

Le sentiment de culpabilité naît du sentiment de n'avoir pas fait ce que nous pensions que nous aurions dû faire. Il naît de la découverte que l'image de nous-mêmes, que nous cherchons instinctivement dans nos enfants, n'est pas celle que nous voudrions avoir. Il naît d'un jugement de soi sur soi, et se nourrit d'une incessante comparaison avec l'image que nous avons des autres. Fondé sur la comparaison imaginaire, *le sentiment de culpabilité nous enferme dans notre tête.* Les manifestations auxquelles il donne lieu, peuvent apparaître comme de la délicatesse, mais il n'en reste pas moins *qu'il est toujours la marque d'un orgueil féroce et caché* : celui qui nous fait demander notre identité à l'image idéale que nous avons de nous-mêmes, et non au désir de l'Autre.

L'orgueil, ici, consiste à nous sentir coupable pour ne pas avoir à nous reconnaître pécheurs*. Et nous ne pouvons nous reconnaître pécheurs que devant quelqu'un qui nous aime déjà, que dans l'ordre du désir. Se reconnaître pécheurs - comme n'importe quel homme - en face d'un handicapé, c'est le délivrer d'avoir à supporter l'invasion de notre sentiment de culpabilité et l'ambivalence qui cisaille tous les liens qui nous lient à lui. Ce travail, auquel nous avons à introduire les parents, est aussi le nôtre, celui des soignants et des aides ; il est aussi celui du handicapé lui-même. Mais, peut-être, nous devancera-t-il, alors, dans ce travail, confronté qu'il est, lui, à des limites et à une souffrance qui sont les signifiants de sa vie, quand nous, nous ne cessons pas de vouloir les nier pour rétablir une intégrité subjective imaginaire : la nôtre !

C'est de notre orgueil parental ou thérapeutique, que nous avons à être pardonnés par le handicapé. Cet orgueil qui voudrait l'effacer pour le recommencer selon notre idée. Si nous parvenons à le dénoncer, nous entrerons en contact avec le handicapé et lui va pouvoir

3

entrer en relation avec nous, sans avoir à éponger le sentiment de culpabilité : ce qu'il ne peut faire qu'en disparaissant... ou... en consentant, sans même le savoir, à ce lien pervers dont nous parlions plus haut, et que sa seule présence entretient.

Quand une femme donne la vie à un enfant handicapé, les parents se sentent jugés coupables. Comme si c'était eux qui la donnaient vraiment et qu'ils avaient, en tant qu'individus, la maîtrise d'une transmission n'obéissant qu'à leur savoir-faire. *Tout se passe comme si le handicap était la preuve de leur culpabilité : un jugement rendu.*

Je me souviens d'une femme dont le fils de trente-cinq ans venait d'être opéré d'une tumeur cérébrale dans laquelle l'examen histologique avait révélé des éléments embryologiques, qui me disait : « C'est moi qui ai fait ça à mon fils ».

** le sentiment de culpabilité se repère à un acte que nous faisons, à la manière dont nous le faisons, à l'imaginaire dans lequel il s'inscrit ; la reconnaissance que nous sommes pécheurs est référée à notre humanité, au fait que nous sommes des hommes handicapés par l'orgueil et le mensonge, dans notre rapport à nous-mêmes et aux autres.*

* * *

La reconnaissance de la souffrance :

ne pas se laisser prendre au jeu de la dénégation

Tous ces processus inconscients demanderaient qu'on s'y attarde davantage. Qu'il nous suffise, ici, de les entrevoir pour saisir que *la volonté de supprimer le handicap conduit à nier, voire à renier, le handicapé*. Et, dans bien des cas, elle n'a pas d'autre but que la négation, plus ou moins consciente, du sentiment de culpabilité. Le sentiment de culpabilité prend la place du désir - lien pervers, avons-nous dit - et nous ne supportons plus d'aimer ou d'être aimés, pardonnés, par quelqu'un qui devrait nous en vouloir comme nous nous en voulons, et comme nous lui en voulons qu'il soit (né) comme ça. Alors, la relation avec lui est toute empoisonnée par le sentiment de culpabilité qui nous interdit de l'aimer - car, il n'est pas conforme à l'image de nous-mêmes - et d'en être aimés, puisque, lui ayant donné cette vie-là, nous ne le méritons pas ! *Autre forme de l'ambivalence : nous n'en voulons pas sous la forme de ne pas le mériter.*

L'incessante répétition de la dénégation, dévore les énergies pulsionnelles mises au service du désir. Elle a des effets redoutables : elle est le ressort caché des passages à l'acte les plus subtilement sadiques, masochistes, ou meurtriers. *Le processus dénégateur* qui la soutient n'entame pas la lucidité. Au contraire, il l'autorise. Mais, avec lui, ce que je sais ne me touche pas le cœur. Il *tient ce qui me touche, à distance, dans la tête, et évite, ainsi, la souffrance.*

J'ai rencontré des parents tellement aveuglés et exaspérés par le refus de souffrir de ce que, par ailleurs, ils savaient... qu'ils ne pouvaient que poursuivre des chimères ; et sous prétexte d'ambition personnelle, ou de réussite médicale ou scientifique, toute rencontre humble et patiente de quiconque - fût-ce leur enfant - avec eux, était rendue impraticable.

L'aveuglement désespéré cache l'intensité d'une blessure narcissique qui ne veut pas être révélée ; comme si, là aussi, la négation de la blessure niait la réalité ou autorisait que nous en parlions sans en être touchés. *Lorsque nous rencontrons ces parents-là, nous avons à*

4

supporter qu'ils soient touchés et qu'ils nous touchent, mais aussi - et c'est plus difficile - à supporter qu'ils refusent inconsciemment d'être touchés en continuant, nous, d'être touchés jusqu'à la plus radicale impuissance. Nous les reconnaissons alors, au-delà d'elle. Si personne ne vient réintroduire la dimension d'une écoute véritable dans cet univers d'exaspération qui veut faire oublier la réalité du handicap et celle de l'orgueil, le débordement de la bonne volonté ne fera jamais qu'alimenter, à terme, le cercle infernal d'une haine qui ne dit pas son nom et d'une vengeance inconsciente.

Cette écoute véritable est d'abord alliance avec celui qui souffre de l'intolérable refus de souffrir, comme si, vivre, dans ces conditions-là, c'était ne pas souffrir.

Nouvelle forme, plus subtile encore, de l'orgueil. En termes plus techniques, mais pas nécessairement plus pertinents, les psychanalystes évoquent l'évitement de la castration.

* * *

La médiation du handicap

Bien sûr, s'il ne convient pas que le handicap soit nié - et nous venons de voir qu'il ne l'est, finalement, que pour éviter de souffrir, d'être touchés et, en fin de compte, de vivre - il ne doit pas être non plus, *revendiqué comme ce qui donne des droits et nous met en position paradoxale de victimes privilégiées.*

Ni nié, ni exalté, il doit, me semble-t-il, pour exister à sa place et laisser exister à la sienne le sujet dont il est le signifiant, être parlé là même où, parce qu'il a été refusé, la parole a été perdue et le sujet mis en retrait derrière les 'pré-occupations' de toutes sortes. *Pour que le handicapé et ses parents puissent être retrouvés, ou se retrouver, comme sujets de droit, le handicap de la chair ou de l'esprit, doit redevenir médiation d'une rencontre.* Et, paradoxalement, c'est par là qu'il faut commencer : sortir des 'pré-occupations' imaginaires qui voudraient, sans que ce soit dit, que soient rétablies les conditions d'une image acceptable pour qu'il y ait rencontre.

Nous pouvons avoir du mal à nous reconnaître dans l'image de nous-mêmes, que le handicapé nous offre, mais dans la mesure où elle est médiation de notre rencontre avec lui, cette image chute et disparaît dans l'acte de la parole que nous lui adressons et de celle qu'il nous adresse. *Alors, l'image n'encombre plus la vie.* Elle ne met plus obstacle au cri ou au silence, à la joie ou à la colère, au désir de l'Autre qui est le désir de l'homme, ou à la reconnaissance de tous ses avatars. Cet Autre du désir, tout corps humain le signifie, pour peu que nous ne le réduisons pas à l'image idéalisée, ou détestée, de nous-mêmes.

Entendu comme signifiant de la parole où l'homme demeure, le handicap peut nous faire parler plus en vérité que la bonne santé : *nous découvrons à travers lui, une humanité handicapée par le refus de reconnaître la vie là où nous ne pouvons pas l'imaginer : dans une image de nous-mêmes, blessée !*

Pris dans l'ordre de la parole, le handicapé interroge la Parole même. Quand bien même il ne parlerait pas, il crie en nous et en appelle au miracle, c'est-à-dire à la vérité d'une parole qui fait et refait le corps en touchant à la chair. Nous le disions plus haut : qui n'a pas désiré la

mort devant la torture d'un dysfonctionnement de la chair ou de l'esprit, auquel il ne pouvait rien ? Mais qui, du cœur de cette impuissance, n'a pas non plus, fait l'expérience d'une demande de vie ouverte à ce qui arrive dans l'histoire, et qui est toujours plus vraie que le désir de mort, d'effacement ou de non-existence, qui prétend étancher notre sentiment de culpabilité ?

Le handicapé révèle l'impuissance de l'homme. Il révèle à quel point la vérité de l'homme est dans l'Autre du désir qui l'appelle à l'existence de génération en génération, à travers l'histoire, et non dans l'image qu'il a de lui-même à travers ses fantasmes.

* * *

Le pire des handicaps

Sauf à le réduire à son handicap - comme on réduit une femme à sa beauté - l'homme handicapé interroge légitimement, en tant que sujet de droit, le fonctionnement non moins légitime de la société et de la famille humaines, le fonctionnement légitime et bon du corps. Non pour culpabiliser la société, la famille ou le bien-être. Mais pour interdire à jamais de réduire trop vite la légitimité de l'existence humaine aux règles d'un bon fonctionnement social, familial ou organique. Aucun handicap ne peut faire en sorte que le trouble qu'il apporte au fonctionnement humain légitime, justifie la mort du handicapé ou son ignorance plus ou moins volontaire. *N'y en aurait-il qu'un seul au monde, le handicapé pose légitimement la question de l'homme en tant qu'elle ne s'ouvre pas sur l'image fonctionnelle qu'il a de lui-même.* Il la pose aux autres tout autant qu'à lui-même.

Je veux dire qu'avec lui parmi nous, la question de l'humanité ne peut plus se poser comme s'il n'y avait pas d'orgueil et de dénégation dans le monde. *Il révèle cet orgueil, au contraire, comme ce qui transforme en arsenic la parole dont l'humanité a pourtant soif, et qui la désaltère lorsqu'elle est blessée.*

Découvrir dans le handicap une dimension fondamentale de l'humanité - *celle de son impuissance à s'engendrer elle-même dans le droit et la justice* - c'est découvrir en même temps la dimension du désir de l'homme, un désir qui ne se laisserait débouter par aucun jugement ni par aucune prétention de fonctionnement, et ce, quel que soit le handicap mortel dont elle est grevée. Nous avons conscience qu'en disant cela, nous soulevons la question de l'homme en tant qu'elle est celle d'un être spirituel. Et le handicap nous interroge toujours en ce lieu charnel de l'Esprit : *notre corps, qui en est le seul signe.*

Si le handicap de mon frère humain ne posait pas la question de l'unité de l'esprit et du corps, il n'y aurait qu'à se satisfaire de la sempiternelle opposition entre le normal et le pathologique, ce qui conduirait à ne considérer comme humain que ce qui est normal dans l'ordre du fonctionnement. Alors, il nous faudrait disparaître nous-mêmes...

Le handicapé ne peut, alors, s'offrir que comme lieu de projection de la souffrance imaginaire du bien-portant, qui se met à sa place, qui fait et dit à sa place plutôt que de rester à la sienne et de demeurer son interlocuteur. Rongé par l'impuissance de n'être pas capable de soulager son sentiment de culpabilité plus ou moins conscient, le bien-portant devient l'obstacle majeur à ce que le handicapé puisse dire sa joie ou, à ce qu'il puisse reconnaître en lui, comme dans les autres, les signes de la joie qui fait vivre, même dans la souffrance, et jusqu'à la mort.

6

Ainsi, par le jeu pervers que nous avons tenté d'analyser plus haut, l'espace de la rencontre humaine se trouve-t-il verrouillé, en tant qu'y est en jeu la parole ou l'Esprit. Chacun y est immédiatement et indéfiniment renvoyé à l'image qu'il a de l'autre, et qui n'est que celle qu'il a de lui-même, et qu'il ne peut supporter. Ce jeu des images de nous-mêmes que nous faisons parler, nous rend sourds à ce qui parle en nous. Cette surdit  est notre pire handicap. Alors, le sourire du handicap , qui ne peut s'interpr ter que comme parole naissante, saura d jouer notre jeu et toucher notre c ur pour lui redonner ses accents de joie, de col re, ou de tristesse, dont il peut  tre l'objet.

Le handicap  nous autorise   vivre avec lui, non comme avec une image d form e de nous-m mes, mais comme avec un fr re humain parmi d'autres qui, comme les autres, nous apprend qui nous sommes, pour peu que nous nous mettions   l' coute de ce qui parle en nous, la v rit .

Denis VASSE
Lyon, le 23 juin 1988.

Nota : les termes et passages soulign s, ainsi que les termes et passages entre ` ` , l'ont  t  par l'auteur ;
les termes et passages en italiques, l'ont  t  par M.G.

Ouvrages de Denis VASSE

Editions du SEUIL

- . Le temps du désir - 1969 - réédité en 1997 -
(essai sur le corps et la parole)
- . L'ombilic et la voix - 1974 - réédité en 1999 -
(deux enfants en analyse)
- . Un parmi d'autres - 1978 -
- . Le poids du réel, la souffrance - 1983 -
- . La chair envisagée :
la génération symbolique - 1988 -
- . L'Autre du désir et le Dieu de la foi - 1991 -
(lire aujourd'hui Thérèse d'Avila)
- . Inceste et jalousie
la question de l'homme - 1995 -
- . La souffrance sans jouissance
ou le martyre de l'amour - 1998 -
(Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face)
- . La dérision ou la joie - 1999 -
(la question de la jouissance)

Editions Gallimard :

- . Se tenir debout et marcher - 1995 -
(du jardin oedipien à la vie en société)

A cela, s'ajoutent articles, textes de conférences... etc.

* * *

Denis VASSE exerce la psychanalyse et anime régulièrement, notamment à Lyon et Paris, des sessions de travail sur des thèmes où se rencontrent psychanalyse - tant du point de vue de la pratique, que théorique - anthropologie, exégèse... sur des thèmes centrés sur la question de l'homme, à travers une réflexion continue sur les rapports du corps et de la parole.

Ses ouvrages, articles, sessions, en sont la synthèse.

* * *